

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉZÉNOBRES
N° DEL 030 348 25A0004

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>			<u>DATE DE LA CONVOCATION</u>	<u>DATE DE LA SÉANCE</u>
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART À LA DÉLIBÉRATION		
19	19	15	27/06/2025	03/07/2025

Séance du jeudi 3 juillet 2025

L'an deux mil vingt cinq et le jeudi 3 juillet à 18:30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du conseil municipal de la Mairie de Vézénobres. Sous la présidence de : M. OMBRAS Sébastien, Maire de Vézénobres.

TOURNIER Anne-Lise a été élue secrétaire de séance.

Présents : PIGRENET T., OMBRAS S., RICHARD Y., BOURRIE D., SERAFINO J-C

Présentes : ALLEMAND L., TOURNIER A-L., BERENGER C., BRES V., GLAD G. PRECIGOUT K., CHAPTAL C.

Absent(e)s : Mme LOUBET N. donne pouvoir à M. OMBRAS S.
excusé(e)s : Mme LAMETZ A. donne pouvoir à Mme GLAD G.
M. ROUX Y. donne pouvoir à Mme BERENGER C.
Mme WAYOLLE A.
Mrs DUPIRE P-J., CROUZET S., PARISOT A.

OBJET DE LA
DÉLIBÉRATION

FINANCES LOCALES
DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL À ALÈS
AGGLOMÉRATION PORTANT SUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE RESTAURATION
SCOLAIRE

Monsieur le Maire s'exprime en ces termes,

Dans le cadre de l'équipement de la cantine scolaire, notamment pour le lavage rapide de la vaisselle destiné au service de RESTAURATION SCOLAIRE, la commune a passé commande de lave-vaisselle à capot, adapté à la restauration scolaire et d'équipements annexes (table d'entrée et de sortie vaisselle, plonge adossée, douchette, étagère)

L'article L5216-5 du CGCT autorise la communauté d'Alès agglomération à financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement en octroyant des fonds de concours aux communes membres.

Monsieur le Maire propose de demander l'attribution du fonds de concours destiné à la commune pour l'installation de cet équipement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DÉCIDE
(POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'APPROUVER** l'achat de MATERIEL de lavage vaisselle pour la RESTAURATION SCOLAIRE
- **DE SOLLICITER** l'attribution de Fonds de Concours à Alès Agglomération selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Montant facturation HT	7874 €		
		Fonds de concours (demande 50 %)	3837 €
TOTAL HT	7874 €	Autofinancement HT	3837 €

Je certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour extrait conforme
Le Maire de Vézénobres

Sébastien OMBRAS



